

Franck Perrin

Un dépôt d'objets gaulois à Larina
Hières-sur-Amby, Isère

Alpara

Chapitre 1. Le plateau de Larina : les découvertes

Michel Feugère, Brigitte Fischer, Katherine Gruel et Roger Collot

DOI : 10.4000/books.alpara.1610
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 1990
Date de mise en ligne : 2 juin 2016
Collection : DARA
EAN électronique : 9782916125237



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

FEUGÈRE, Michel ; et al. *Chapitre 1. Le plateau de Larina : les découvertes* In : *Un dépôt d'objets gaulois à Larina : Hières-sur-Amby, Isère* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1990 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/1610>>. ISBN : 9782916125237. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.1610>.

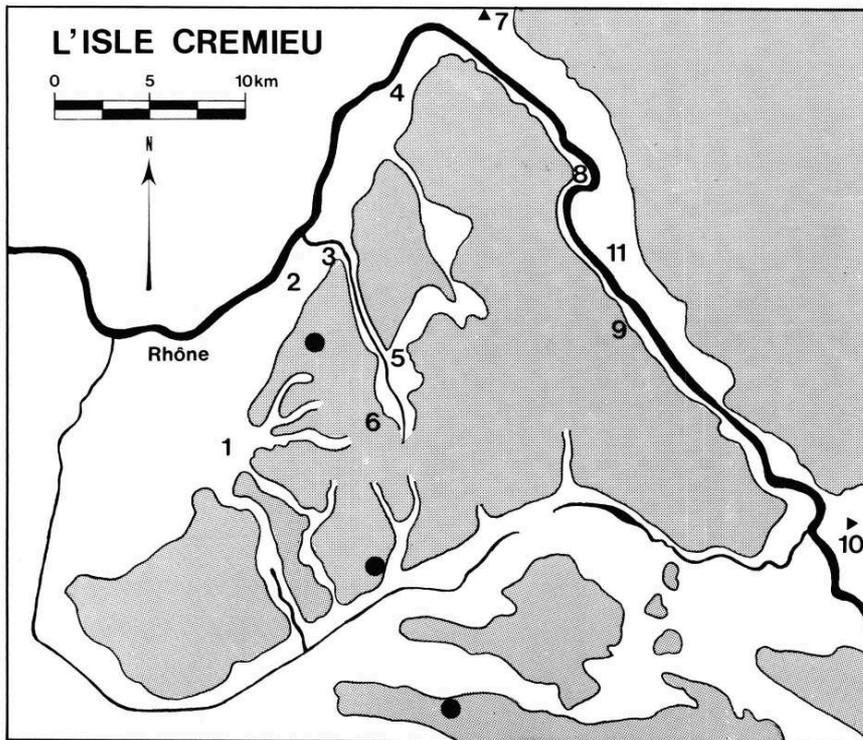
Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Chapitre 1. Le plateau de Larina : les découvertes

Michel Feugère, Brigitte Fischer, Katherine Gruel et Roger Collot

- 1 Le site protohistorique de La Chuire est un des gisements archéologiques actuellement reconnus à l'intérieur d'un ensemble de parcelles délimitées par une levée de terre artificielle : le Camp de Larina.
- 2 Ce dernier est situé en Bas-Dauphiné, dans une région circonscrite par les premiers reliefs des Alpes du Nord, la bordure est du Massif Central et le couloir rhodanien, et l'extrémité méridionale du Jura. Localisé au nord du département de l'Isère, à une trentaine de kilomètres à l'est de l'agglomération lyonnaise et du confluent Rhône-Saône, le Camp de Larina se trouve sur la bordure ouest d'un plateau jurassique calcaire dénommé l'Isle Crémieu. Celui-ci, de forme triangulaire et d'une surface d'environ deux cents kilomètres carrés, est bordé - comme son nom l'indique - par plusieurs cours d'eau : à l'est, au nord et à l'ouest par le Rhône ; au sud par la Bourbre, la Save et des zones marécageuses, résidus d'un ancien cours du Rhône.

4- L'Isle Crémieu à l'âge du Fer



- 3 Le Camp de Larina est situé à l'extrémité d'un éperon, en partie détaché du plateau de Crémieu par une étroite vallée : le Val d'Amby. Actuellement, le site est partagé entre la commune de plaine de Hières-sur-Amby et la commune de hauteur d'Annoisins-Chatelans ; il domine ainsi d'environ deux cents mètres le cours du Rhône, distant d'un kilomètre et dont il est séparé par la tourbière d'Hières, et le confluent de l'Ain et du Rhône situé actuellement à quelques kilomètres¹. De plus, il est localisé tout à la fois, au débouché de la haute vallée du Rhône, au moment où le fleuve quitte les reliefs du Jura pour se diriger vers la Saône, et en aval de la rupture de charge de Sault-Brenaz, où des rapides interdisent toute navigation. Le franchissement du fleuve face au Camp de Larina est autorisé par l'existence de gués. Dans le prolongement de ceux-ci, le Val d'Amby permet la traversée du plateau, et par là, l'accès à la vallée de l'Isère et aux cols alpins.
- 4 Les ressources naturelles de ce terroir sont des plus faibles. A quelques exceptions près, la majeure partie des terres du plateau de Crémieu est actuellement peu rentable, tant pour l'agriculture, que pour l'élevage. Les nombreux marais de cette région ont cependant pu constituer de multiples blachères pour le bétail (Bravard 1987 : p. 159). Les ressources minérales sont peu variées, cependant quelques galeries d'extraction du minerai de fer sont connues, certaines ayant été notablement exploitées au XIXe siècle. En fait, le principal attrait du Camp de Larina est certainement sa situation privilégiée, contrôlant la circulation sur le Rhône et surplombant une région dominée par la présence de l'eau (Porte 1980 ; Bravard 1987).

Contexte archéologique

- 5 Le Camp de Larina n'est pas le seul site protohistorique de l'Isle Crémieu (pour l'âge du Bronze cf. Bocquet 1969 a). De nombreuses découvertes, principalement de l'âge du Fer, ont été faites depuis le XIXe siècle, tant sur le plateau, que sur l'étroite zone circonscrite par le cours du Rhône et les reliefs (fig. 4).
- 6 **n° 1 : Crémieu-La Levrettière-(Isère).**
De la commune de Crémieu proviennent plusieurs objets datables de l'âge du Fer ; les conditions de leurs découvertes sont inconnues. Il s'agit d'une part, d'un fragment de poignée d'épée en bronze du Hallstatt C (Bocquet 1969 a : p. 235) et d'autre part, d'une épée incomplète en fer, appartenant probablement aux phases C ou D de La Tène. La lame de cette arme (longueur 663 mm) montre sur une face les marques de deux repliements successifs ; le premier est visible sur le premier tiers de l'objet, le second sur le dernier tiers. Ce mode de destruction implique l'utilisation d'un support rigide et anguleux (poteau carré ou objet métallique tranchant) et semble moins fréquent que les torsions réalisées manuellement ou à l'aide d'un support circulaire qui donnent à l'objet un profil curviligne. L'épée est actuellement droite et a sans doute été dépliée lors de sa découverte. Bien que sans contexte connu, cette arme provient probablement d'une sépulture de guerrier du second âge du Fer (Bocquet 1971 : p. 101).
- 7 Dans les environs de Crémieu, un petit trésor monétaire a été découvert peu avant 1867 : un statère et un quart de statère (B. N. 5315 et 5317) attribués aux Ambarres (?) sont encore conservés (Loriot 1988 : p. 44).
- 8 **n° 2 : Vernas/Saint-Romain-de-Jalionas (Isère).**
En 1818, la découverte d'un ensemble d'objets protohistoriques est signalée. Le mobilier est ensuite conservé dans une collection privée et ce n'est que très récemment qu'il a pu être inventorié (Guillaumet 1986 : p. 12) et confronté à des notes manuscrites relatant la fouille. Le mobilier comprend de l'armement (épées, lances, boucliers), de nombreuses pièces de char et de harnachement, un ensemble de vaisselle en bronze (seau, situle, patelle), quelques parures, de l'outillage et des bronzes figurés de type italique. Il s'agirait d'une (ou de plusieurs) sépulture (s) à incinération sous *tumulus* de La Tène D (Chantre 1880 : p. 44 ; Raynard 1819 : p. 192). La redécouverte de cet ensemble funéraire a conduit à une nouvelle étude des *tumuli* conservés entre le cours du Rhône et les falaises de l'Isle Crémieu. Ces sépultures jalonnaient vraisemblablement un axe de circulation qui conduit aux abords du Camp de Larina, puis aux gués qui permettent le franchissement du Rhône. La fouille de l'un d'entre eux a permis d'observer une inhumation de guerrier de type aristocratique (parures en or, vaisselle en bronze) datable de l'extrême fin du Bronze final ou du tout début de l'âge du Fer (Vergier 1988).
- 9 **n° 3 : Hières-sur-Amby, Camp de Larina et faille de La Chuire (Isère).**
- 10 **n° 4 : La Balme-les-Grottes (Isère).**
La grotte de La Balme a livré une importante série de céramiques datables du Bronze final dans un contexte qui semble funéraire. Le second âge du Fer est attesté par quelques parures dont un fragment de fibule de schéma La Tène II².
- 11 **n° 5 : Optevoz (Isère).**
En 1931, l'exploitation d'une carrière a permis la découverte d'une épée dans son

fourreau à entrée droite et d'une pointe de lance. Il s'agit assurément d'une sépulture à incinération datable de La Tène D 1 (Millier 1931 : p. 67 ; Bocquet 1970 : p. 174).

12 **n° 6 : Siccieu-et-Carisieu (Isère).**

En 1929, des travaux agricoles permirent la découverte de deux ciseaux en bronze et de sept pointes de flèches en bronze, de type gréco-scythe (Snodgrass 1964 ; Kleemann 1955 : p. 147 ; Sulimirski 1961 : p. 793). La seule mention de cette trouvaille indique que ces armes et ces outils proviennent d'un tas de pierres (Bocquet 1969 b).

- 13 Il n'est guère aisé de fixer une datation pour ces armes largement répandues durant la protohistoire méditerranéenne et dont la forme est encore connue à l'époque gallo-romaine (Erdmann 1976 : p. 56-10). En Gaule, des armes offensives grecques (flèches, javelots) sont connues aux VIe-IVe siècles av. n. è. dans la périphérie du comptoir phocéén de Marseille et jusqu'en Languedoc (Arcelin 1982 : p. 104-105). Quelques exemplaires sont signalés au nord du Camp de Larina jusqu'au val de Loire (Primas 1974 : p. 36 ; Millotte 1963 : p. 333 ; Anonyme 1987 a : p. 16). D'autre part, plusieurs découvertes proviennent du domaine celtique occidental (Sievers 1984 : Taf. 110) et oriental (Benadik 1983 : p. 85 ; Dusek 1966 : Tav. LXV111). Ces objets ont vraisemblablement circulé par deux axes différents (Danube, Rhône) pour parvenir dans le domaine hallstattien ; rien ne permet de dire si ces flèches faisaient partie de panoplies d'archer (arc et carquois) ou si elles ont circulé isolément. L'association de ces flèches à des ciseaux en bronze indique une datation haute dans le premier âge du Fer et évoque le cas particulier d'un dépôt d'artisan bronzier (ou éventuellement une sépulture sous *tumulus*). La situation géographique du dépôt de Siccieu et la rareté des pointes de flèches à triples ailerons en Italie (ex. de Cumes et de Catania) indiquent que ces objets proviennent certainement du domaine massaliote ; quelques exemplaires découverts dans les Hautes-Alpes et la Drôme constituent les intermédiaires entre Marseille et le dépôt de Siccieu-et-Carisieu (Millier 1904 : pl. 1, n° 6 ; Guillot 1966 : fig. 7, n° 1). Leur présence en Gaule intérieure n'en demeure pas moins curieuse dans la mesure où il s'agit d'armement grec et on peut se demander si ces objets ne trahissent pas une présence physique de Grecs (ou d'indigènes fortement hellénisés) (Chausserie-Laprée 1984 : p. 26-31).

14 **n° 7 : Ambérieu - Grotte du Gardon-(Ain).**

Outre des céramiques du Bronze final, cette cavité a livré dès 1957 des vases d'importation d'origine provençale : fragment d'anse d'amphore à pâte micacée, d'anse de forme haute en céramique peinte « pseudo-ioniennne » et céramique grise monochrome. Le gisement a été aussi fréquenté durant le second âge du Fer, puisque une fibule de schéma La Tène II en provient (Bornatico 1957 : p. 34 ; Treffort 1986 : p. 100).

15 **n° 8 : Montalieu-Vercieu - Chamboux-(Isère).**

Très récemment, les travaux d'aménagement du cours du Rhône ont permis d'observer trois sépultures à incinération de l'âge du Fer. Le mobilier (fibule en fer, bracelet d'enfant) permet de dater ces tombes de la seconde moitié du Ve siècle av. n. è. (Vital 1986).

16 **n° 9 : Mépieu - Champoulaillier-(Isère).**

En 1970, des labours ont détruit entre sept et dix sépultures à incinération en fosse datables de La Tène D1 et peut-être même de la phase antérieure. Le mobilier, hors contexte, comprend de l'armement (épées dans leurs fourreaux pliés, *umbo*, lance), de la parure (fibule de Nauheim et de schéma La Tène II en fer, bagues, anneau de

ceinture) (Anonyme 1986 a : p. 24). Le mobilier de cette nécropole rappelle celui des sépultures de Montmort (Côte-d'or) (Guillaumet 1976).

17 **n° 10 : Les Avenières-Pont d'Evieu-(Isère).**

Découverte en 1959, dans un bras du Rhône, d'un casque en bronze (Cucherat 1960 : p. 41-43) analogue à l'exemplaire de Belleville (Rhône) provenant de la Saône (Gallay 1972 : p. 311-313). Ces casques, du type de Mannheim (RFA), appartiennent à une série de découvertes le plus souvent aquatiques. Les trouvailles d'armes (épées dans leur fourreaux, lances, casques) dans les fleuves ont suscité de nombreuses interprétations, faute d'une connaissance suffisante des contextes archéologiques : en dernier lieu on peut les rapprocher des rites militaires grecs pratiqués lors de la traversée d'un fleuve (Brunaux 1987) ; le même rituel est mentionné dans la littérature médiévale galloise, dans le Mabinogi relatant les aventures de Kulhwch et Olwen (Loth 1979 : p. 110). Cependant, toutes ces mentions ne concernent que les épées et non les casques ; la présence de ces derniers dans le lit des fleuves ne s'explique donc pas nécessairement de la même manière que l'armement offensif. Il faut toutefois noter que le toponyme du lieu de la découverte indique sans doute l'existence d'un gué, permettant de franchir le Rhône.

18 **n° 11 : Briord-Les Plantées-(Ain).**

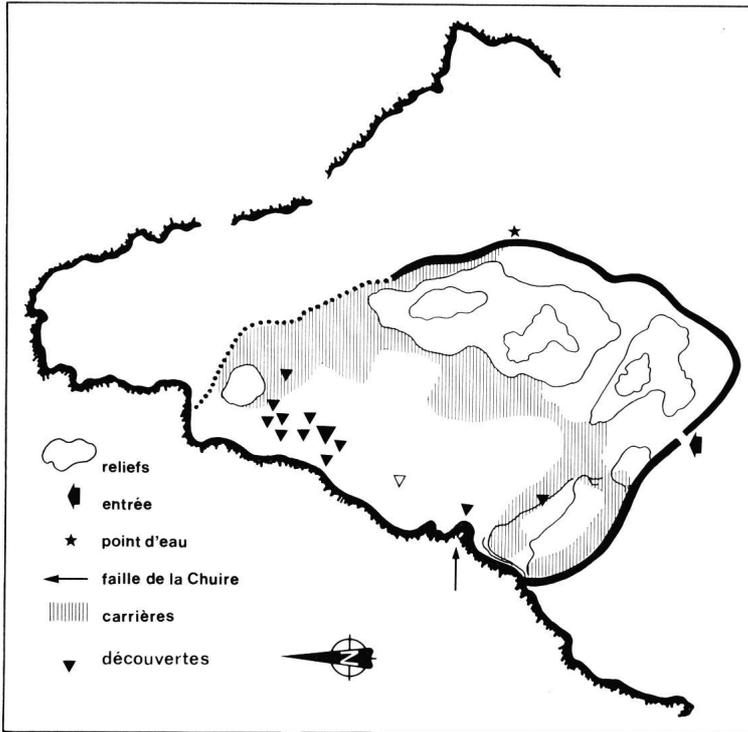
La fouille de la nécropole gallo-romaine des Plantées a livré plusieurs fibules de schéma La Tène II attribuables aux phases C1 et C2 du second âge du Fer et dont on connaît des parallèles dans les nécropoles du Plateau Suisse. Certains exemplaires sont intacts et leur état de conservation pourrait indiquer un contexte funéraire à incinération (Perraud 1971 : p. 43-46).

19 De ce bref inventaire, on peut surtout retenir l'importance des découvertes funéraires qui entourent le Camp de Larina et l'Isle Crémieu. La plupart de ces découvertes sont anciennes et mal documentées, mais il semble bien que l'on ait surtout affaire à des tombes isolées et à de petites nécropoles datées du second âge du Fer. La majorité de ces tombes comprend de l'armement indiquant des sépultures de guerriers. Si l'incinération est le seul rite reconnu, les structures funéraires sont de deux types : tumulaire à Vernas pour une sépulture aristocratique de La Tène D ; en fosse pour les autres découvertes. La situation observable dans la région de Crémieu n'est pas sans rappeler celle de l'*oppidum* de la Enge à Berne (BE, Suisse), également cerné de tombes du second âge du Fer (Wyss 1975 : p. 83). Dans l'état actuel des recherches, hormis le Camp de Larina, aucun habitat strictement de La Tène n'a été repéré dans l'Isle Crémieu (cf. néanmoins Chastel 1988 : p. 135).

Historique des recherches sur le plateau

20 La connaissance du Camp de Larina se heurte à deux problèmes. D'une part, il s'agit d'un site qui a fait l'objet de recherches archéologiques précoces, associant à la destruction des structures repérées, inhérente à la fouille archéologique, une publication très partielle des résultats. D'autre part, le site a été en partie détruit par le développement de carrières pour l'extraction de lauzes, et en partie recouvert par d'importants remblais provenant de cette activité. Ces derniers masquent et protègent une surface importante du site (**fig. 5**). Paradoxalement, c'est la structure anthropique la mieux conservée et la plus visible (le ou les remparts) qui a le moins fait l'objet de recherches, alors qu'elle a nécessairement conditionné la vie des occupants du site.

5- Le Camp de Larina et la faille de La Chuire : emplacements des carrières, des reliefs et des découvertes protohistoriques



- 21 Les premières recherches sur le site de Larina ont débuté dès la seconde moitié du XIXe siècle (1866) sous l'impulsion du scientifique E. Chantre. Celui-ci, âgé alors d'une vingtaine d'années, n'a laissé que des relations imprécises et contradictoires de ces premières recherches ; de plus, la majeure partie du mobilier exhumé a disparu. Dans une première publication datée de 1880, il signale avoir fouillé une série de « tumulus » situés « au milieu du Camp » recouvrant des sépultures par inhumation avec un entourage de lauzes soigneusement jointes. Le mobilier archéologique associé comprend « des poteries » et « des débris d'armes en fer ». Il attribue ces tombes à « l'époque gauloise ». Par ailleurs, il mentionne la fouille « d'une sépulture » située à l'extérieur du Camp qui aurait livré trois bracelets en bronze, ainsi que des « anneaux ou des bagues ». A la fin de sa vie, en 1923, il publiera un article de synthèse sur ses travaux et précisera sa première description. Il aurait fouillé deux niveaux successifs de sépultures : le plus récent comprenant des sépultures par inhumation avec un entourage de lauzes associées à de l'armement et de la céramique qu'il attribue à « l'époque burgonde ». Quant au niveau inférieur, il semble correspondre à une nécropole gallo-romaine (à incinération ?) (Chantre 1880 : p. 44 ; Chantre 1923).
- 22 A partir de ces deux publications, il semble possible d'établir que E. Chantre a fouillé une nécropole présentant un niveau ancien galloromain et un niveau récent attribuable au Haut Moyen-Âge, comprenant des sépultures d'individus armés. Quant à l'âge du Fer, rien ne permet d'affirmer la présence de tombes de cette époque à l'intérieur du Camp et, au contraire, de récents travaux (Verger 1988 : p. 231) ont montré que les tertres encore visibles à l'intérieur du site n'étaient que des résidus de moraines glaciaires et non des *tumuli* recouvrant des sépultures. Dans le peu de mobilier conservé provenant des fouilles de E. Chantre, il existe pourtant quelques objets attribuables au

second âge du Fer, en particulier deux amulettes (Pélatan 1986 : p. 68) à décor zoomorphe en relief³.

- 23 Dès les années 1950, le développement des carrières va détruire un certain nombre de structures archéologiques et renouveler ainsi l'intérêt pour le site de Larina. Vers 1950, une nécropole du Haut Moyen-Âge peut être observée ainsi que les vestiges d'un bâtiment culturel. Dans les années 1970, plusieurs fosses présentant des traces de combustion ont pu être repérées dans un front de taille, une sera fouillée. Le mobilier céramique livré par ces structures est attribuable au Bronze final. Ces fosses étaient creusées dans un niveau qui a livré quelques éléments attribués au Néolithique moyen permettant ainsi de situer chronologiquement l'occupation initiale du site de Larina. D'autres travaux ont mis en évidence la présence de mobilier protohistorique en divers points du plateau, mais ne sont que trop incomplètement publiés pour être utilisés (Pélatan 1986 : p. 8-71).
- 24 Plus récemment, il a été possible de fouiller en extension un remarquable ensemble de bâtiments de l'Antiquité tardive. La fouille des niveaux de sols et des remblais a mis en évidence la présence, en position déplacée, d'un certain nombre d'objets datables du second âge du Fer et de l'époque gallo-romaine. En ce qui concerne les documents laténiens, il s'agit pour l'essentiel de fibules de schéma La Tène III, de monnaies celtiques et marseillaises, de tessons d'amphores italiques et de céramiques campaniennes. Plusieurs prospections de surface (Travaux P. Porte) ont permis la découverte de nouveaux objets laténiens tous datables de La Tène D (monnaies, fibules, *simplum*, céramiques) et de céramiques gallo-romaines. D'autre part, la présence de blocs monumentaux en divers points du site ou dans sa périphérie et le réemploi d'inscriptions dans les fortifications ont permis de déduire l'existence à l'époque gallo-romaine d'un bâtiment d'importance sur le site (Porte 1980).
- 25 Les différents documents publiés sur le site, en particulier les études les plus récentes (Porte 1980 ; Pélatan 1986) permettent de décrire sommairement le Camp de Larina. Celui-ci est délimité par une levée artificielle enserrant dans son état actuel une surface d'environ 21 hectares présentant des reliefs marqués. Le site peut se diviser en deux parties : à l'ouest une zone basse, plane et partiellement en culture ; à l'est une zone haute de surface irrégulière où le substrat affleure en de nombreux endroits. La jonction de ces deux parties est partiellement détruite par des carrières. L'alimentation en eau est assurée par une unique source-La Fontaine de la Vie-située à l'extérieur du site.
- 26 Dans leur état actuel, les fortifications de Larina atteignent 950 mètres de longueur tout en présentant de nombreuses différences dans leurs dimensions et leurs modes de construction. Les parties les plus massives montrent une levée de terre et de blocs calcaires rapportés de plus de 10 mètres de hauteur et surmontée par une construction à parements en pierres sèches. Plusieurs structures quadrangulaires (tours, bastions ?) sont accolées contre la face interne du rempart. Enfin, cette construction présente par endroits des traces de mortier et des réemplois de blocs galloromains. Tout porte à croire que l'on a affaire à une construction protohistorique en partie remaniée, et il est pour l'instant impossible de déterminer l'aspect primitif de cette structure et les évolutions du plan d'ensemble. L'état présent montre une extension maximale des fortifications en utilisant les défenses naturelles des falaises.
- 27 Tel qu'il est perceptible, le plan du site le rapprocherait du type « rebord de plateau » (en appui sur un à-pic) bien attesté dans le Sud de la France, dès le VI^e siècle av. n. è.

(Arcelin 1985 : p. 1315). Dans la moyenne vallée du Rhône, les sites de Saint-Saturnin (Donzère, Drôme) et de Jastres (Lussas, Ardèche) sont également établis sur des rebords de plateau (Lefèbvre 1985 : p. 100-101 Odier à paraître). En France septentrionale, seuls quelques sites ont adopté ce type de fortification par exemple, La Cité d’Afrique (Messein Meurthe-et-Moselle) (Buchenschutz 1984 : p. 213). Le Camp de Larina ne possède qu’une entrée connue ; elle est située au sud de celui-ci. L’accès carrossable antique reliant la plaine du Rhône au plateau devait sans doute passer par le vallon de l’Amby.

Les documents latenïens du plateau

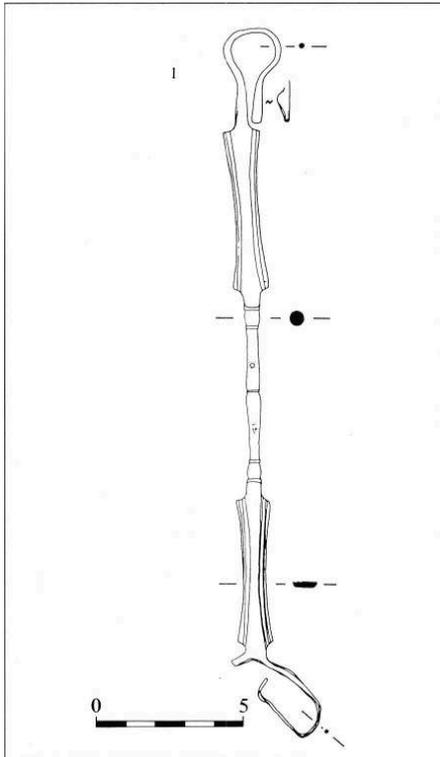
Les objets métalliques

- 28 Plusieurs objets latenïens ont été découverts dans le Camp de Larina. Hors de tout contexte cohérent, ils proviennent soit des niveaux d’habitat du site du Bas-Empire, soit des parcelles cultivées qui longent le côté ouest du site.

Le *simpulum*

- 29 n° 1. Fragment de *simpulum* (louche) en bronze (**fig. 6**). *Un index des lieux de conservation et des données typométriques des objets décrits dans ce volume se trouve p. 158*

6- *Simpulum* en bronze découvert hors contexte sur le plateau de Larina



- 30 La partie conservée concerne le manche, long de 216 mm et constitué principalement de deux parties plates, légèrement évasées à leurs extrémités, cannelées et séparées par une tige moulurée, de section ronde. Le sommet du manche forme un crochet effilé, tandis que la base se prolongeait, à l’origine, par deux fines tiges formant un anneau

d'environ 5 à 7 cm de diamètre ; l'une de ces tiges manque, l'autre est tordue et incomplète (fig. 7).

7 - *Simpulum*

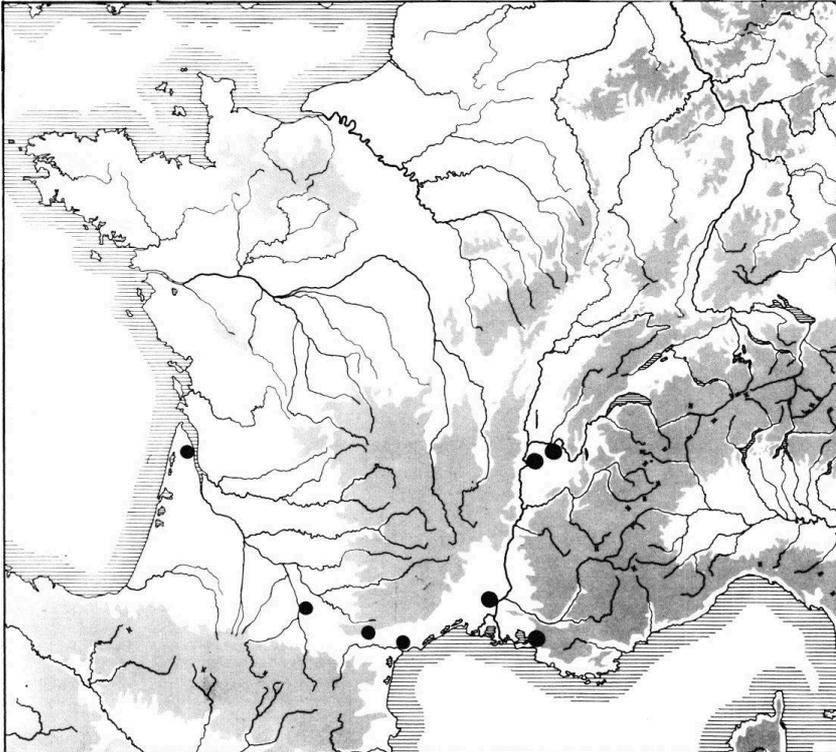


RECONSTITUTION CERA DE VIENNE

- 31 La louche métallique, utilisée pour puiser et boire le vin, est attestée dès le premier âge du Fer en Italie (Ridgway 1979 : p. 436) ; quelques exemplaires contemporains ont été découverts en Gaule, dans le domaine ibérique, à Mailhac, Couffoulens (Aude), Saint-Julien-de-Pézenas (Hérault) (Solier 1976 : p. 68-69). En Gaule interne, les *simpula* sont plus rares : un puisoir est par exemple attesté dans une tombe de Magny-Lambert (Côte-d'Or) datée aux environs de 700 av. n. è. Comme dans les sépultures méridionales, il s'agissait d'une tombe d'homme possédant un équipement guerrier. D'autres exemplaires de même chronologie sont connus dans des contextes funéraires aristocratiques à Conliège (Jura) et à Savigné (Gros-Guignion, Vienne) (Roulière-Lambert 1987 ; Gomez de Soto 1988 : p. 65). La plupart des exemplaires découverts sur le territoire français sont cependant datables de la fin du second âge du Fer.
- 32 Le *simpulum* de Larina, par comparaison avec les exemplaires complets, appartient au type de Pescate, défini par J. Werner dans son étude sur les vases en bronze de la fin de l'âge du Fer (Werner 1954 : p. 43-73). Ce type de *simpulum* se caractérise par le mode de fixation de la vasque, disparue sur l'exemplaire de Larina. A l'origine, celle-ci était située dans le même plan que le manche, retenue au niveau du col par deux fines tiges formant un anneau. Les *simpula* de type Pescate se distinguent ainsi des *simpula* italiques classiques, d'une seule pièce et dont la vasque forme un angle droit avec le manche. Le type de Pescate est bien représenté en Italie, notamment en Italie du Nord⁴.
- 33 La relative abondance de cette forme en Slovénie et en Dalmatie (Todorovic 1972 : pl. III, IV, XXVIII, XXXII, XXXVI), régions directement en contact, par la plaine vénète, avec le Trentin-Haut Adige, renforce l'hypothèse d'une production cisalpine. En revanche, le type de Pescate est beaucoup plus rare au nord des Alpes, en Europe Centrale⁵ et en Gaule. Il s'agit vraisemblablement de vases fabriqués en Italie du Nord, dans des ateliers qui restent à localiser : de plus, compte tenu du fait que le motif qui orne le manche de Larina se retrouve sur quelques *simpula* à vasque perpendiculaire, on ne peut douter de leur origine commune⁶. Pourtant, ces deux formes, bien que

contemporaines, ne répondent pas nécessairement à la même fonction si l'on considère à la fois la rareté et la répartition du type de Pescate en Gaule (**fig. 8**). En effet, alors que les *simpula* italiques à vasque perpendiculaire ont clairement été introduits, à partir du littoral méditerranéen, avec les cargaisons de vin et de céramiques à vernis noir, les *simpula* de type Pescate connaissent à la fois une diffusion très occidentale et une faible représentation littorale.

8- Répartition des *simpula* du type de Pescate en Gaule



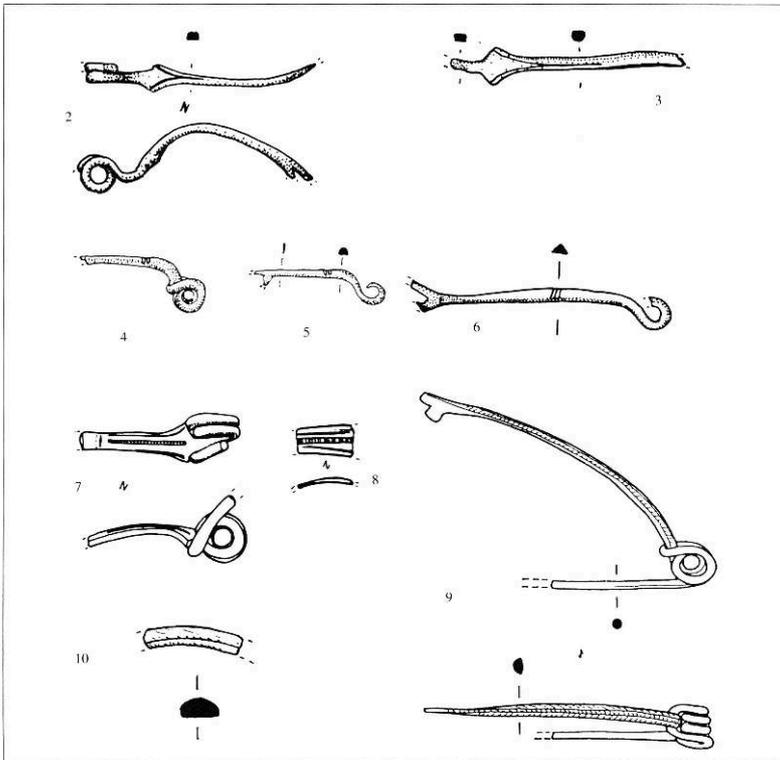
- 34 Chronologiquement, les repères restent rares. L'épave de Spargi a dû sombrer à la fin du II^e siècle av. n. è.⁷. L'exemplaire du Musée de Berlin porte une estampille (L. HEL. CAT.), dont E.-R. Knauer souligne qu'elle doit être postérieure à l'époque où les *tria nomina* deviennent officiels à Rome, soit l'époque de Sylla (Knauer 1969 : p. 54-58). Quant au site de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône), il a été occupé durant la première moitié du I^{er} siècle av. n. è, jusqu'à sa destruction brutale, peut-être en 49 av. n. è. Le *simpulum* de Larina est donc datable de La Tène D1, soit entre le troisième quart du II^e siècle av. n. è. et le milieu du I^{er} siècle av. n. è. et il s'agit sans doute d'une importation, arrivée en Transalpine par la voie des cols. Régionalement, le *simpulum* n'est pas isolé, puisque outre le fragment de Vienne, le mobilier de Vernas Saint-Romain-de-Jalionas comprend plusieurs récipients et des bronzes figurés de type nord-italique⁸.

M.F.

Les parures vestimentaires

- 35 Il s'agit essentiellement de fragments de fibules en bronze, datables du second âge du Fer (**fig. 9**).

9-Parures de La Tène découvertes hors contexte sur le plateau de Larina



2-9. Fibules en bronze : 10. Bracelet en verre

36 n° 2. Fibule de schéma La Tène III.

L'arc s'élargit à l'approche du ressort pour former deux ailettes ornées de deux incisions en V se réunissant sur le milieu de l'objet. Ce dernier est très déformé, particulièrement au niveau du ressort.

37 n° 3. Fibule de schéma La Tène III.

La tête de l'arc s'élargit à l'approche du ressort pour former deux ergots, points de départ de deux incisions qui se fondent en une sur l'arc. Le départ du ressort est dans le même plan que l'arc et montre une section rectangulaire : cet aspect pourrait indiquer qu'il s'agit d'une fibule abandonnée en cours de fabrication.

38 Ces deux fibules appartiennent au type de Lauterach, connu surtout de la Bourgogne au Plateau Suisse et daté de La Tène D.

39 n° 4. Fibule de schéma La Tène III.

Le ressort compte 2 x 2 spires et une corde interne ; l'arc de section semi-ovale est orné de deux incisions transversales.

40 n° 5. Fibule de schéma La Tène III.

Même type que l'exemplaire précédent.

41 Ces fibules miniatures se rapprochent du type Feugère 5b 4 (Feugère 1985 a : p. 180) ; des exemplaires proches figurent dans le mobilier du sanctuaire de Martigny (VS, Suisse), ainsi qu'à Bâle-Gasfabrik (Suisse) (Rey-Vodoz 1986 : p. 156 ; Furger-Gunti 1980 : p. 50). Leurs dimensions réduites laissent penser qu'il pourrait s'agir de fibules d'enfant, c'est du moins l'hypothèse proposée à partir des exemplaires de Martigny. On peut cependant remarquer la grande rareté de ces exemplaires miniatures sur les sites du second âge du Fer. Il est possible que ces objets aient été refondus

systématiquement, car devenant rapidement inadaptés en raison de leurs dimensions, ou alors transmis d'un individu à un autre toujours pour les mêmes raisons. Leur faible taille explique également que ces parures ne figurent pas dans les contextes funéraires où elles seraient systématiquement détruites par la chaleur de l'incinération qui est la pratique dominante à la fin de l'âge du Fer. Toutefois, la miniaturisation de certains objets métalliques caractérisant aussi divers contextes cultuels (Tisserand 1980 ; Barruol 1985 ; Michelucci 1978 : p. 207-220) et funéraires de la fin du Ier siècle av. n. è. et de l'époque galloromaine (Ferdrière 1987 : p. 47-48), il pourrait tout aussi bien s'agir d'ex-votos.

42 n° 6. Fibule de schéma La Tène III.

L'arc de section triangulaire est orné de trois incisions transversales formant des chevrons.

43 Si cette fibule appartient au type Feugère 5b 2, elle est cependant très proche par sa décoration d'une fibule de type Feugère 5b 3 (section losangique de l'arc) provenant de Sainte-Blandine (Feugère 1985 a : p. 180 ; Chapotat 1970 : pl. V, n° 2).

44 n° 7. Fibule de schéma La Tène III.

La tête de l'arc est décorée d'un trémolo encadré par deux incisions et délimité par trois incisions transversales.

45 Cette fibule appartient au type Feugère 5a 31 connu par cinq exemplaires dans le mobilier de Sainte-Blandine et par une douzaine d'exemplaires découverts dans le Sud de la Gaule, le plus fréquemment sur la rive gauche du Rhône ; le ou les ateliers ayant produit cette forme sont probablement localisés dans le sud-est de la Gaule (Feugère 1985 a : p. 217 et 223), peut-être même pour certains en territoire allobroge.

46 n° 8. Fibule de schéma La Tène III.

Fragment d'arc orné d'un trémolo longitudinal encadré par deux incisions.

47 Trop fragmentée pour être identifiée assurément, cette fibule appartient néanmoins soit au type Feugère 5a 31, soit au type 5a 33 (Feugère 1985 a : p. 204).

48 n° 9. Fibule de schéma La Tène III.

L'arc de section ovale est orné de quatre incisions longitudinales ; les espaces obtenus sont décorés de séries d'incisions transversales.

49 Cet exemplaire appartient au type Feugère 5b (Feugère 1985 a : p. 220). Il peut être rapproché d'un fragment de Bibracte (Saône-et Loire) (Guillaumet 1984 : pl. 10, n° 54).

50 Toutes ces fibules sont datables de La Tène D et appartiennent à des types connus en Gaule interne, et pour certains en Gaule méridionale. A l'exception des fibules miniatures, tous ces modèles figurent dans le mobilier découvert sur la colline Sainte-Blandine.

La céramique

51 Le site a livré, lors des fouilles de l'habitat du Bas-Empire et à l'occasion de prospections de surfaces, des fragments d'amphores italiques (30 individus recensés) et quelques tessons de céramiques italiques à vernis noir (cf. la céramique à vernis noir par J. P. Morel p. 113) D'autre part, l'ensemble de la céramique provenant des habitats de l'Antiquité tardive fait actuellement l'objet d'une étude⁹ qui montre la forte présence de céramique non tournée très fragmentée dans les remblais gallo-romains et

mérovingiens ; cet aspect du site n'étant pas étudié ici, seules quelques remarques préalables à une étude globale sont possibles.

- 52 Les remblais gallo-romains ont livré 30 000 tessons attribuables aux époques protohistoriques : le nombre peut paraître très élevé, mais le calcul effectué a pris en compte tous les fragments de céramiques. La quasi-totalité de ce lot consiste en des tessons informes, de petites dimensions (souvent moins de 3 cm) dont les surfaces sont très altérées et les cassures émoussées. L'examen des formes identifiables montre une nette prédominance des céramiques de la fin du Bronze final. La céramique tournée de La Tène semble très peu présente, mais il faut tenir compte de la très mauvaise conservation des tessons¹⁰.

Une parure en verre

- 53 Hormis les fibules, les parures ne sont que peu attestées à ce jour sur le site : seul un fragment de parure annulaire en verre a été mis au jour.
- 54 n° 10. Fragment de bracelet en verre.
Cette parure, de couleur bleue, appartient au type Haevernick 2 (Haevernick 1960).
- 55 Ce type de parure caractéristique de La Tène D apparaît à Nages (Les Castels, Gard) dans le dernier quart du II^e siècle av. n. è. pour rester en usage jusqu'à la fin du I^{er} siècle av. n. è. Sur ce site languedocien, les exemplaires bleus ne sont connus que vers les années 100-70 av. n. è. (Feugère 1989).

Les monnaies

- 56 Parmi le matériel recueilli sur le plateau de Larina figurent 60 monnaies. Le lot le plus riche a été trouvé dans des remblais, lors de recherches effectuées sur l'habitat mérovingien (cf. p. 15) ; quelques monnaies ont été découvertes lors de prospections de surfaces¹¹.

Les émissions de narbonnaise

Monnaies massaliotes

Oboles

- 57 n° 11. Pièce fourrée, qui présente au droit une tête à gauche (= g.), grènetis au pourtour. Le revers est divisé en 4 cantons, 2 d'entre eux renferment les lettres M et A. Poids (= P) = 0,35 gramme (= g.).
- 58 n° 12. La tête qui, normalement, orne le droit, est très incomplète. On distingue seulement la coupe du cou, une partie du visage et de la chevelure. Revers semblable au précédent. P = 0,45 g.
- 59 n° 13. Exemple fourré, oxydé, surtout au droit. Cette face est décorée d'une tête à g., dans un grènetis. Revers identique aux précédents. P = 0,31 g.
- 60 n° 14. La tête du droit est tournée à droite. Le revers est identique aux précédents. P = 0,45 g.

- 61 n° 15. Au droit, tête tournée à g. Les traits du visage aussi bien que le rendu de la chevelure évoquent fortement le style des monnaies arvernes. Revers : on voit le premier canton de la pièce occupé par un grand M et le début du deuxième canton, dans lequel on aperçoit une haste oblique du A et l'amorce de la barre horizontale. P = 0,48 g.
- 62 n° 16. Le droit est orné d'une tête à g., dont le dessin paraît celtique. Au revers, on ne voit qu'un seul canton, dans lequel est gravé un grand M aux extrémités bouletées. Cette pièce est en bas argent. Elle doit comporter beaucoup de cuivre et d'étain, qui lui donnent un aspect proche de celui du bronze. P = 0,39 g.
- 63 n° 17. Au droit, tête d'Apollon à gauche. Le revers présente une roue à quatre rayons, entre lesquels on voit les lettres M et A. P = 0,60 g.
- 64 n° 18. Le droit est identique au précédent. Le revers est divisé en deux cantons. L'un comporte la moitié de la lettre M, l'autre renferme un caractère hybride entre le M et le A. La chevelure du droit n'a pas la belle ordonnance du numéraire de Marseille. La mauvaise épigraphie du revers semble confirmer l'hypothèse d'une imitation locale. P = 0,57 g.

Bronzes au taureau cornupète

- 65 Ces monnaies présentent au droit la tête d'Apollon à droite (d.), au revers un taureau chargeant à droite, sur une ligne de sol. Au-dessus de l'animal : ΜΑΣΣΑ, en dessous, à l'exergue : LIETΩN.
- 66 n° 19. Pièce fragmentaire. P = 1,74 g.
- 67 n° 20. Aucune inscription n'est visible sur cet exemplaire. P = 1,73 g.
- 68 n° 21. Exemplaire en mauvais état. P = 1,28 g. n° 22. Pièce également en mauvais état. P = 1,22 g.

Monnaies des Volques Arecomiques

- 69 n° 23. Ce petit bronze est en très mauvais état. On devine au droit une tête à d., seule la coupe du cou est nette. Le revers est orné d'un personnage debout. Il s'agit vraisemblablement d'une monnaie de type LT VI, 2677 (La Tour 1892). P = 0,65 g.

Monnaie de Nîmes

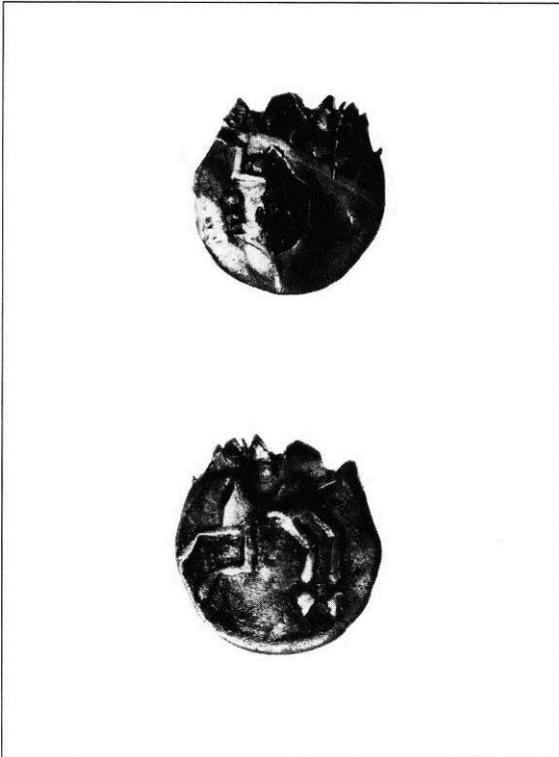
- 70 n° 24. Demi-as de Nîmes en bronze, de type LT VII, 2837. P = 6,49 g.

Monnaies au cheval galopant des Cavares

- 71 Ces espèces en argent présentent au droit une tête laurée à g., au revers, un cheval au galop à gauche. Au-dessus de son dos on peut voir un motif qui a été interprété tantôt comme une épée, tantôt comme un rameau.
- 72 n° 25. Au revers de cette monnaie, on peut voir l'inscription VOL au-dessus du dos du cheval, une rouelle à quatre rayons se trouve sous son ventre. Fin grènetis au pourtour. Type Deroc VIII, 173. P = 2,09 g. (Deroc 1983).
- 73 n° 26. Cet exemplaire correspond au type Deroc VI, 129-140. P = 2,05 g.

- 74 n° 27. Au droit, on ne distingue que l'arrière d'une tête laurée à gauche. Grènetis. Le cheval du revers est doté d'une crinière perlée ; sous le ventre de l'animal, légende VO(L). Type Deroc VIII, 153. P = 1, 97 g.
- 75 n° 28. Au revers de cet exemplaire, le corps du cheval est effacé, on ne voit que ses pattes. Sous son ventre, roue centrée à cinq rayons. Type Deroc VIII, 174. P = 1, 95 g. L'inscription VOL. qui figure normalement au-dessus du dos, est invisible sur cet exemplaire.
- 76 n° 29. Cette petite pièce en bronze présente au droit une tête laurée identique à celle des espèces précédentes. Le revers, illisible, ne permet pas d'identifier le type. Cette monnaie cavare pèse 1, 70 g.
- 77 n° 30. Monnaie fourrée, très oxydée. Au revers, la légende VOL est visible au-dessus du cheval ; sous son ventre, une roue à quatre rayons. Type Deroc VIII, 171-172. P = 1,54 g.
- 78 n° 31. Exemplaire fragmentaire, en très mauvais état. P = 1, 44 g.
- 79 n° 32. Pièce fourrée, très oxydée. Type Deroc VI. 130. P = 1. 71 g. **(fig. 10).**

10- Monnaie au cheval galopant attribuée aux Cavares (argent fourré)

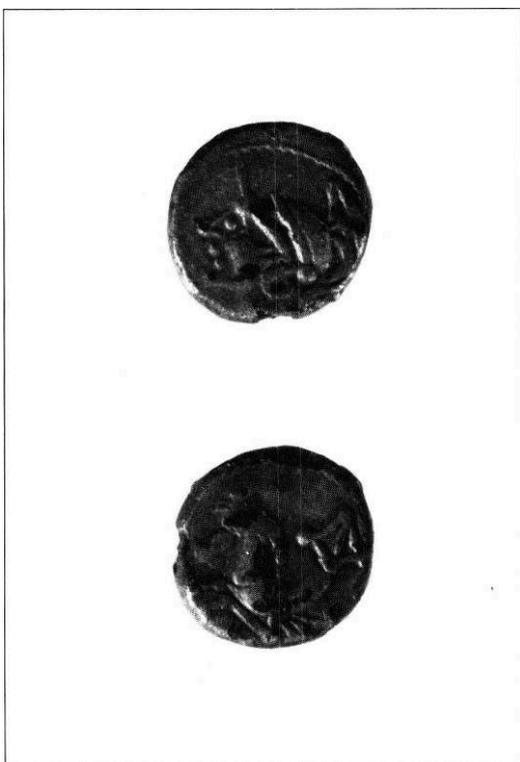


Monnaies à l'hippocampe des Allobroges

- 80 Ce numéraire d'argent est orné au droit d'une tête casquée à gauche. Le revers présente un hippocampe à gauche. Les deux faces offrent un grènetis périphérique.
- 81 n° 33. Cet exemplaire présente au droit une tête casquée à droite. Fin grènetis au pourtour. Au revers, un hippocampe également à droite. Cette orientation est très rare. Type Deroc IX, 189 ; P = 2, 25 g. Il s'agit là d'une pièce de la classe I de A. Deroc. Ces espèces, qui constituent l'émission de tête, ont un poids moyen de 2, 40 - 2, 30 g.

- 82 n° 34. Au droit, tête à g., mais le type est décentré, on ne voit que l'arrière de cette tête. Au revers, hippocampe à gauche. Type Deroc IX, 195. P = 2, 18 g.
- 83 n° 35. La tête du droit est d'un dessin très flou. P = 2,04 g.
- 84 n° 36. Au revers, l'hippocampe est tourné à droite. Dans ce monnayage, la tête et l'animal sont normalement dirigés du même côté. Le phénomène observé ici (la tête à g.) est exceptionnel. P = 1,96 g. Deroc : classe IV.
- 85 n° 37. Pièce de type Deroc IX, 198. P = 1, 85 g.
- 86 n° 38. Monnaie de même type et de même poids que la précédente.
- 87 n° 39. Au revers, cette pièce est ornée de l'avant d'un hippocampe à droite ; sa crinière est perlée. A côté, on voit l'amorce d'une autre image de revers. Type Deroc IX, 190. P = 1,81g.
- 88 n° 40. Cette pièce fourrée est ornée au droit d'une superbe tête casquée. Type Deroc IX, 198. P = 1, 39 g.
- 89 n° 41. Pièce fourrée, très oxydée. Type Deroc IX, 195. P = 1,85 g. (**fig. 11**).

11- Monnaie à l'hippocampe des Allobroges (argent fourré)



- 90 n° 42. Type Deroc IX, 196. P = 1, 74 g.
- 91 n° 43. Pièce fourrée, très oxydée, en particulier au revers. Type Deroc IX, 198. P = 1,81 g.
- 92 n° 44. Contrairement aux autres espèces qui constituent ce numéraire, cet exemplaire est entièrement fait de bronze, on ne remarque aucune trace d'argent en surface. Type identique à la monnaie précédente : Deroc IX, 198. P = 1, 42 g.
- 93 n° 45. Pièce fourrée, recouverte d'une mince pellicule d'argent. Type Deroc IX. 195. P = 1, 97 g.

- 94 n° 46. Monnaie d'argent fourrée, semblable à la précédente. P = 1,86 g.
 95 n° 47. Monnaie d'argent fourrée, identique à la précédente. P = 1,65 g.
 96 n° 48. Exemple fourré, semblable aux précédents. P = 1,56 g.

Monnaies au cavalier de la vallée du Rhône

- 97 Sur ces espèces en argent, inspirées de deniers romains, on voit, au droit, une tête casquée à d., au revers, un cheval au galop à d., monté par un cavalier.
 98 n° 49. Cet exemplaire présente la légende BRI/COMA. Type Deroc X, 214. P = 2,09 g.
 99 n° 50. Exemple proche du précédent. Légende BRI/COMA. Type Deroc XI. 238. P = 1,72 g.

Les numéraires de gaule chevelue

Monnaies des Lingons

- 100 n° 51. Cette petite pièce d'argent présente au droit une tête casquée à gauche. Au revers, cheval au galop à gauche. Des lettres et des symboles divers, répandus dans le champ constituent la légende Kaletedou. P = 1,76 g.
 101 n° 52. Monnaie fourrée. Au revers, une rouelle à quatre rayons, forme une partie de la légende. Type LT XXXII, 8178. P = 1,47 g.

Monnaies des Sénons

- 102 n° 53. Une face de ce potin offre une tête stylisée, échevelée à d. ; sur l'autre, on voit un cheval à g., surmonté d'un globule, un deuxième globule se trouve devant le poitrail de l'animal, le troisième sous son ventre. Type LT XXX, 7417. P = 3,67 g.
 103 C'est aux Sénons que l'on attribue traditionnellement ces espèces, mais leur dispersion ne permet pas de connaître avec sûreté le peuple émetteur.

Les monnaies inédites

- 104 n° 54. Une petite pièce d'argent allié présente un droit illisible. Le revers est orné d'un cheval galopant, à gauche, sa crinière est perlée ; une grande esse est visible au-dessus de son dos. Divers motifs parsèment le champ. Grènetis au pourtour. La complexité et la finesse des décors sont remarquables. P = 0,76 g.
 105 n° 55. Le droit de cette monnaie est également illisible. Au revers, on voit un cheval à g. à crinière perlée, une volute se déroule au-dessus de son dos. P = 0,64 g.

Les monnaies indéterminables

- 106 En raison de leur mauvais état, il n'est pas possible d'identifier les dix pièces suivantes :
 107 n° 56. Petit bronze. Au droit, tête casquée à droite. Le revers est illisible ; P = 2,28 g.
 108 n° 57. Petit bronze fruste. P = 1,52 g.

- 109 n° 58. Petite monnaie de bronze qui présente des traces d'argent en surface. La forte oxydation des deux faces ne permet pas l'identification. P = 1, 23 g.
- 110 n° 59. Petit bronze dont une face est totalement illisible, sur l'autre, on ne voit qu'un fin grènetis. P = 1, 00 g.
- 111 n° 60. Le droit de ce petit bronze paraît orné d'une tête à droite ; fin grènetis au pourtour. Le revers est illisible. P = 0, 98 g.
- 112 n° 61. Petite pièce de bronze, sur laquelle aucun décor n'est visible. P = 0, 51 g.
- 113 n° 62. Minuscule pièce de bronze, également dépourvue de décor. Module : 0, 5 cm. P = 0, 19 g.
- 114 n° 63. Bronze fragmentaire. Sur une face, on devine une tête à d., aucun motif n'est visible sur l'autre face. P = 1, 70 g.
- 115 n° 64. Petit bronze fragmentaire, rien n'est visible au droit, le revers semble présenter un quadrupède à d. P = 0, 64 g.
- 116 n° 65. Monnaie de bronze très oxydée. P = 1, 45 g.

B.F.

Le coin monétaire gaulois

- 117 En juillet 1987, J.-R. Guillaumet et S. Verger (Verger 1988, p. 231) entreprirent la fouille de deux levées de terre à l'intérieur de l'*oppidum*, dans sa partie nord. Ces buttes, longtemps considérées comme de possibles *tumuli* étaient en fait d'origine glaciaire. Cependant, dans les couches de surface, aux abords de la butte la plus méridionale, l'un de nous, R. Collot, a mis au jour un coin monétaire gaulois en parfait état de conservation.
- 118 Cette découverte porte à dix le nombre de coins monétaires gaulois publiés à ce jour. A la recension effectuée par L.-R. Delestrée et A. Duval (Delestrée 1977), il faut en effet ajouter un coin monétaire découvert à La Lagaste dans l'Aude (Sciau 1982) et un nouveau coin trouvé à Corent dans le Puy de Dôme (Malacher 1987). Il est probable que d'autres coins monétaires restent non identifiés parmi les objets métalliques dans les dépôts de fouilles ou les musées.

119 **Description :**

- 120 n° 66. Coin monétaire en bronze.

Ce coin en bronze, de forme tronconique, pèse 86,9 g. Il a une hauteur totale de 28 mm. Le diamètre de la partie « matrice » atteint 24 mm. Celui de la partie frappée, dont la surface est très irrégulière, mesure environ 14 mm. Il porte à sa base la gravure inversée et en creux des revers du type au cheval galopant à gauche, de la vallée du Rhône (**fig. 12**). Il s'identifie avec la classe II de Deroc (Deroc 1983 : p. 6) : cheval libre galopant à gauche, crinière représentée par un grènetis ; audessus du cheval, un rameau ou une épée ; cercle plein au pourtour ; anépigraphie. Il est illustré par les monnaies de la Bibliothèque Nationale de Paris : BN 2637 à 2644 et 2893 à 2895 (La Tour 1892, LT 2895, pl. VII).

12- Coin monétaire attribué au Cavares



- 121 Il a donc été fabriqué pour frapper des monnaies d'argent d'un module de 13 à 15 mm et d'un poids moyen de 2,3 g à 2,4 g. Il s'agit là d'un coin frappant, c'est-à-dire de celui que le monnayeur tient en main et sur lequel il frappe avec un marteau et non pas d'un coin d'enclume encore appelé coin de droit ou coin dormant. Il faut se l'imaginer, à l'origine, inséré en force dans un manchon de fer (Gruel 1987 : p. 67-74).
- 122 L'examen attentif de ce coin entraîne deux remarques :
- le diamètre de la partie gravée du coin est nettement supérieur au module moyen des monnaies qu'il est destiné à frapper (Deroc 1983 : pl. VI, VII, n° 125 à 152). C'est là une confirmation d'une observation courante sur l'ensemble des monnayages gaulois.
 - l'examen de l'état actuel de la gravure est plus surprenant. L'aspect très acéré des angles conduit à penser qu'il n'a pas ou peu servi. Le relief n'est pas du tout émoussé, soit que l'objet soit neuf, soit qu'il ait été regravé juste avant sa perte...

Techniques de gravure

- 123 L'observation de l'image agrandie montre que le graveur a utilisé deux techniques différentes pour obtenir cette matrice en creux : d'une part, il a procédé par enlèvement de métal à l'aide de gouges : les traces en sont particulièrement visibles sur la patte antérieure droite du cheval. Le cercle périphérique a été tracé au stylet. D'autre part, il a utilisé un poinçon circulaire pour obtenir, par simple enfoncement, les points constituant la crinière perlée, l'œil et les six perles du rameau (ou épée). Déjà l'étude de la gravure du coin de Saint-Symphorien-d'Arcelles nous avait conduit à admettre l'usage de poinçons pour certains détails (Gruel 1986). Aucun poinçon de détail n'a cependant été découvert ou identifié comme tel à ce jour... En revanche, Cl., J. et J. Fournier ont publié récemment un objet de bronze qui présente un type monétaire en

relief qu'ils interprètent comme un poinçon de coin (Fournier 1989 : p. 119-122). La gravure d'un coin par enfoncement de métal présente l'avantage de ne pas affaiblir la matrice qui doit ensuite supporter les chocs de la frappe. Cependant, si l'on admet l'utilisation d'un poinçon général du coin, il faut envisager une reprise et une finition de la gravure en creux par enlèvement de métal afin d'obtenir les angles aigus du relief que l'on observe sur les coins découverts. L'identification des monnaies par coin monétaire montre en général des différences notables dans les proportions de l'image monétaire reproduite à partir de coins différents de même type, ce qui permet d'affirmer que cet usage d'un poinçon général pour la fabrication des coins reste exceptionnel, peut-être le fait de faux monnayeurs (?).

Datation, circulation et attribution des monnaies au cheval galopant

- 124 L'étude des facies des trésors permet de conclure à la contemporanéité de circulation, dans la vallée du Rhône, des monnaies au bouquetin (classe II et III de Deroc), de celles à l'hippocampe et de celles au cheval galopant tant anépigraphes qu'avec la légende VOL. A. Deroc place leurs émissions au début du premier siècle av. n.è., avant la frappe des monnaies au cavalier. L'attribution du type au cheval galopant est en revanche plus controversée. A. Deroc (Deroc 1983 : p. 46) propose à juste titre d'attribuer la frappe de ces monnaies aux Cavares en raison de la concentration des pièces isolées sur leur territoire (Deroc 1983 : p. 112, fig. 7, carte n° 4)... Il est donc curieux de noter que les deux coins monétaires au type du cheval galopant actuellement connus proviennent du territoire allobroge. Le premier a été trouvé avant 1870, c'est le coin dit de Moirans (Isère); bien que sa provenance reste inconnue, on le considère comme venant probablement de la région de Grenoble; il appartient aux collections du musée de Grenoble (Vallier 1879; Delestrée 1977 : p. 47; Deroc 1983 : p. 11 et 54, note 59). La découverte d'un coin à Larina n'implique pas, à l'évidence, l'existence d'un atelier monétaire sur le site. En effet, les monnaies de ce type sont très minoritaires dans le faciès monétaire du site (cf. B. Fischer p. 21). Bien que leur état de conservation ne permette pas d'être formel, aucune des monnaies de ce type trouvées à Larina ne semble frappée avec ce coin. Comment expliquer la présence en territoire allobroge de ces coins dits cavares? Il faut probablement les mettre en relation avec la diffusion des trésors contenant des monnaies de même type. Or leur distribution géographique est sensiblement différente de celle des pièces isolées et nettement centrée sur l'Isère. A. Deroc (Deroc 1983 : p. 46) explique ce phénomène par les révoltes successives des peuples de la vallée du Rhône contre Rome et Marseille entre - 77 et - 75 av. n. è.... Les Cavares auraient fui vers le Nord à cause de la répression romaine... Aurait-ils emporté leur matériel de frappe dans leur migration?

K.G. et R.C.

L'occupation du plateau à l'âge du Fer

- 125 Les documents métalliques de l'âge du Fer découverts sur le plateau sont tous datables de La Tène D, plus précisément pour la plupart, de La Tène D1 : il s'agit surtout de parures et de monnaies. Tous proviennent de la partie basse du site, c'est-à-dire la bordure ouest du Camp de Larina. La majeure partie d'entre eux ont été découverts dans des contextes sans rapport avec leur chronologie : des remblais de l'habitat du

Bas-Empire et du début de l'époque mérovingienne. Les céramiques contemporaines sont difficiles à isoler, à l'exception de quelques importations italiques au demeurant peu abondantes.

- 126 Quelques structures ont pu être observées sur une surface fouillée qui dépasse à ce jour 4 hectares : toutes se rapportent au Bronze final III b. Les sauvetages effectués à partir des années 1950, à l'occasion des destructions dues aux carrières, attestent aussi l'existence de structures du Bronze final III b (et du Néolithique), l'âge du Fer étant pratiquement absent des découvertes. La fonction des fosses du Bronze final n'est pas encore clairement établie. Il s'agit généralement de fosses dont les parois sont rubéfiées et qui livrent des céramiques conservées dont les remontages sont possibles (fours rudimentaires ?).
- 127 A partir de ce bilan, qui ne sera définitif qu'après l'étude de tous les documents céramiques, il semble que la majeure partie des données protohistoriques du plateau appartient plutôt à la fin de l'âge du Bronze qu'à l'âge du Fer. Pour ce qui concerne cette période, on peut cependant établir que diverses structures ont nécessairement dû exister à l'emplacement de l'habitat galloromain tardif, mais qu'elles ont été totalement détruites. Sur une surface fouillée qui représente 1/5 de la surface enclose, à laquelle s'ajoutent toutes les surfaces non chiffrables observées lorsque les carrières étaient en activité (plusieurs hectares), une cinquantaine de monnaies, une dizaine de parures et une trentaine d'amphores ne forment pas un lot très important si on le compare aux masses de documents livrés par les *oppida* qui ont fait l'objet de fouilles extensives (Manching, par exemple). En fait, seule l'unique parcelle cultivable du site, d'une surface d'environ 3 hectares, pourrait encore receler les vestiges d'une occupation dense de l'âge du Fer : les prospections effectuées montrent la présence de tessons d'amphores du type Dressel 1, de quelques objets métalliques et de céramiques campaniennes¹². Cependant, s'agissant du seul terrain doté d'un potentiel agricole sur le Camp de Larina, on peut estimer que les chances d'observer un jour les témoins d'une occupation dense de l'âge du Fer sont minimales.
- 128 L'absence de structures de l'âge du Fer et la présence d'un mobilier épars (parures, monnaies, vaisselle) de La Tène D n'auraient rien d'étonnant si plusieurs sondages réalisés dans une faille de la falaise bordant le côté ouest du site n'avaient livré un important mobilier protohistorique : la faille de La Chuire.

NOTES

1. Carte topographique 1/25 000 I.G.N. 3131 Est-Crémieu ; carte géologique BRGM. XXX, 3, Confluent Ain-Rhône.
2. Dépôt de fouilles Nord-Dauphiné/Maison du Patrimoine de Hières-sur-Amby.
3. Ce mobilier pourrait provenir du tumulus extérieur au camp mentionné par E. Chantre. Sur ce type d'anneau-amulette : cf. Aime 1979 ; Oggiano-Bitar 1985 : p. 69.

4. Aux découvertes citées par J. Werner, on peut notamment ajouter celles de Crodo, Val Antigorio ; Vallegio (Verona) ; Introbio ; Musée de Trévisé ; Borgo delle Orsoline (Parma) ; Nocera ; Pompei (au moins 2 ex.) ; Ispignoli (Sardaigne) ; épave de Spargi.
5. A la liste de J. Werner s'ajoutent les exemplaires de Velem- Szenvit, Komorn (Hongrie), Stradonice (Bohême), Karlstein (Haute-Bavière).
6. Cf. par exemple Arcelin 1979 : p. 80.
7. Datation sur laquelle s'arrête en dernier ressort A. Tchernia dans sa communication à la Table-Ronde CNRS de Valbonne (nov. 1986) : Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe -Ier siècles av. J. -C. Confrontations chronologiques.
8. Mobilier présenté par J.-P. Guillaumet au colloque de Yenne- Chambéry (mai 1986) : Les Celtes et les Alpes.
9. Mémoire de maîtrise de Ch. Cécillon et D. Frascone "*Les céramiques et les monnaies de Larina (comm. de Hières-sur- Amby) : contribution à la datation d'un site de l'Antiquité tardive et du Haut-Moyen-Age*" sous les directions de P.-A. Février et G. Démians d'Archimbault. Université d'Aix-Marseille 1, Aix-en- Provence, 1989.
10. Une fosse a livré plusieurs vases de type laténien ; ces derniers rappellent cependant les productions augustéennes de tradition locale, technologiquement plus évoluées.
11. Trente-quatre nouvelles pièces sont venues s'ajouter aux numéraires déjà étudiés : B. Fischer, *Les monnaies marseillaises et celtiques de Larina (Hières-sur-Amby, Isère), Les âges du Fer dans les Alpes*, Actes du X^e colloque de l'AFEAF, à paraître.
12. Depuis la rédaction de ce texte, de nouveaux documents de l'âge du Fer ont été découverts lors des fouilles de l'habitat de l'Antiquité tardive. Il s'agit de fibules (type de Lauterach et variantes de Nauheim miniatures), d'un bracelet en tôle de bronze et surtout de rouelles en bronze, inédites sur le site jusqu'à présent ; certaines parures présentent des torsions peut-être volontaires. D'autre part, la présence, dans des fosses, d'amphores italiques (Dressel 1A) complètes, constitue, vraisemblablement, la première observation de structures en place du second âge du Fer sur le site.